



## Procès-verbal et Recommandations issues de l'atelier de restitution des Cadres de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) et de la Politique de Réinstallation (CPR)

L'atelier de restitution des Cadres de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) et de la Politique de Réinstallation (CPR) du Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP-Mauritanie) s'est tenu le 15 juin 2023 à l'hôtel MAURICENTER à Nouakchott. La liste de présence ainsi que le programme de cet atelier sont présentés respectivement à l'annexe 1 et 2.

Au terme de cet atelier, les participants ont formulé les recommandations ci-dessous :

- Le projet WARDIP doit être mieux représenté au niveau local avec une approche plus participative. La réussite du Projet sera fortement déterminée par le niveau d'engagement des différentes parties prenantes ;
- Le projet devra mettre en place dans chaque région une plateforme multi acteurs afin d'accompagner le projet dans le suivi évaluation. Par ailleurs, il faudra que tous les documents du projet soient accessibles et traduits en arabe ;
- La sensibilisation sur les activités du projet doit être faite par les ONGs, les organisations de la société civile. Celles-ci doivent davantage informer et sensibiliser les personnes cibles et surtout les femmes et les jeunes sur les enjeux, les objectifs du projet, ses impacts positifs et négatifs sur les populations et l'environnement ;
- Le projet devra prendre en compte les personnes handicapés. La problématique des personnes handicapées n'apparaît pas clairement. La loi portant sur l'accessibilité et son décret d'application doivent être pris en compte dans le cadre de ce Projet. Il va falloir : i) intégrer le volet télétravail pour faciliter la vie des personnes vivant avec handicap ; ii) prendre en compte les besoins des personnes handicapées ; iii) voir en quoi les activités du projet pourraient entraver le bien-être des personnes handicapées ;
- Le projet devra tirer les leçons apprises du projet WARCIP en organisant la coupe des arbres après un inventaire exhaustif ; en minimisant les risques sanitaires pour les populations et les animaux par la présence des déchets sur le chantier ; en mettant en place une structure de suivi et d'entretien après projet ; en utilisant des câbles de bonne qualité ;
- Le projet doit impliquer davantage le niveau régional notamment les délégations régionales de l'environnement. Le niveau central ne peut pas se charger du suivi sur toute l'étendue du territoire de la Mauritanie. Il faudra éviter le déphasage entre le niveau national et le niveau régional en matière d'information ;
- Il faudrait diminuer le cout d'accès à internet à certaines catégories de populations notamment les jeunes et les personnes vulnérables et le projet devra veiller à une meilleure qualité du service ;
- Pour la résolution des conflits, il faudra impliquer les comités des sages au niveau des villages ;
- Il faudrait connecter tous les services et bâtiments administratifs dans les Wilayas.